



# Lexique terrain EHPAD

Les mots de l'évaluation ESSMS expliqués simplement, pour les équipes de soins, d'hôtellerie, d'animation et de nuit.

21 termes

Langage terrain

Définitions sourcées HAS

Lexique Hospi-Academy établi le 11 octobre 2026. Les définitions reprennent, en les reformulant le moins possible, le lexique et les fiches pratiques du manuel d'évaluation HAS actualisé le 8 juillet 2025 et les textes du code de l'action sociale et des familles. Les références figurent en fin de document. Ce document n'est ni une publication ni une validation de la HAS.

## 1 La personne et ses droits

8 termes

### Personne accompagnée, résident

Le référentiel HAS parle de « personne accompagnée » pour toutes les structures ; en EHPAD, c'est le résident. Le chapitre 1 du référentiel lui est consacré : c'est d'abord sa parole qui est recueillie lors de l'évaluation.

### Projet personnalisé

Outil de coordination qui vise à répondre à long terme aux besoins et aux attentes du résident. Il est construit avec lui (et, le cas échéant, son représentant légal) et les professionnels, et réévalué au moins une fois par an.

### Personne de confiance

Personne librement désignée par le résident pour l'accompagner dans ses démarches et l'aider dans ses décisions. Le résident doit être systématiquement informé de la possibilité d'en désigner une. Elle ne se confond pas avec la personne à prévenir.

### Directives anticipées

Volontés écrites par toute personne majeure, pour le cas où elle ne pourrait plus s'exprimer, sur la poursuite, la limitation, l'arrêt ou le refus de traitements en fin de vie.

### Aidant

Personne qui aide régulièrement, à titre non professionnel, un proche dépendant dans les actes de la vie quotidienne : conjoint, membre de la famille ou personne qui entretient avec lui des liens étroits et stables.

### Liberté d'aller et venir

Droit du résident de circuler dans l'EHPAD et d'en sortir selon ses souhaits. Une limitation n'est possible que pour un résident précis, si elle est justifiée, proportionnée et réévaluée. Critère impératif 2.2.1.

### **Annexe au contrat de séjour**

Document qui décrit une mesure individuelle de sécurité limitant les déplacements d'un résident, après une évaluation pluridisciplinaire. Elle est réévaluée au moins tous les six mois et ne concerne pas chaque résident.

### **Droit à l'image**

Le résident choisit, pour chaque usage (dossier, affichage interne, journal, site, réseau social), s'il accepte d'être photographié ou filmé. L'absence de refus ne vaut pas accord. Critère impératif 2.2.5.

## **2 Bientraitance et risques**

6 termes

### **Bientraitance**

Culture qui inspire les actions individuelles et les relations collectives dans l'établissement. Elle vise le bien-être du résident en gardant à l'esprit le risque de maltraitance.

### **Maltraitance**

Geste, parole, action ou défaut d'action qui porte atteinte au développement, aux droits, aux besoins fondamentaux ou à la santé d'une personne vulnérable, dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Elle peut être ponctuelle ou durable, intentionnelle ou non, individuelle, collective ou institutionnelle.

### **Évènement indésirable (EI)**

Situation qui s'écarte des procédures ou des résultats attendus et qui est, ou pourrait être, source de dommage. Le terme couvre les dysfonctionnements, les incidents, les presque accidents et les accidents. Un EI se déclare, même sans conséquence.

### **Iatrogénie médicamenteuse**

Ensemble des effets indésirables provoqués par la prise d'un ou de plusieurs médicaments. Une chute, une confusion ou une somnolence nouvelles peuvent en être le signe.

### **Aide à la prise**

Aide apportée pour prendre un médicament par un professionnel chargé des actes de la vie courante, lorsque les conditions de la loi sont réunies. Elle ne se confond pas avec une administration par l'infirmier.

### **Plainte et réclamation**

Mécontentement exprimé par un résident ou un proche, à l'oral ou à l'écrit. Elle est transmise au responsable désigné, traitée, et donne lieu à une réponse. Elle ne se confond pas avec l'enquête de satisfaction.

## **3 Organisation et continuité**

4 termes

### **DLU**

Dossier de liaison d'urgence : documents synthétiques qui permettent à tout médecin intervenant en urgence de prendre en charge le résident. Il sert aussi de support pour échanger avec le SAMU-Centre 15.

### Plan bleu

Plan de gestion de crise et de continuité de l'activité de l'EHPAD : canicule, épidémie, panne, absence massive de personnel. Il est intégré au projet d'établissement et révisé chaque année. Critères impératifs 3.14.1 et 3.14.2.

### CVS

Conseil de la vie sociale : instance où siègent notamment des représentants des résidents et des familles. Ses membres sont rencontrés lors de la visite d'évaluation.

### Transmissions

Partage entre professionnels, de jour et de nuit, des informations nécessaires à l'accompagnement du résident, dans l'outil prévu et sans détail inutile.

## 4 L'évaluation, côté terrain

3 termes

### Accompagné traceur

Méthode d'évaluation du chapitre 1 : l'évaluateur s'entretient d'abord avec un résident sur son accompagnement, puis avec les professionnels qui l'accompagnent au quotidien.

### Traceur ciblé

Méthode d'évaluation du chapitre 2 : entretien avec les professionnels de terrain sur une thématique, pour vérifier la mise en œuvre réelle d'un processus.

### Critère impératif

Exigence fondamentale du référentiel. Il y en a 18 sur 157. Une cotation 1, 2 ou 3 impose à l'EHPAD un plan d'action spécifique.

## Références

- [HAS · Référentiel et manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS \(actualisé le 8 juillet 2025\)](#)
- [HAS · Mettre en œuvre l'évaluation des ESSMS](#)
- [HAS · Quel est le niveau de qualité des accompagnements des ESSMS en France ? \(bilan 2025\)](#)